



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/C.1/46/6
8 octobre 1991
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-sixième session
PREMIERE COMMISSION
Points 47, 60 et 62 de l'ordre du jour

REDUCTION DES BUDGETS MILITAIRES

DESARMEMENT GENERAL ET COMPLET

EXAMEN DE L'APPLICATION DES RECOMMANDATIONS ET DECISIONS
ADOPTÉES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE A SA DIXIEME SESSION
EXTRAORDINAIRE

Lettre datée du 7 octobre 1991, adressée au Secrétaire général par
le Chargé d'affaires de la Mission permanente de la République
d'Albanie auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous communiquer le texte de la déclaration du
Gouvernement de la République d'Albanie concernant l'initiative annoncée par
le Président George Bush le 27 septembre 1991.

Je vous saurais gré de bien vouloir faire distribuer le texte de cette
déclaration comme document de l'Assemblée générale, au titre des points 47, 60
et 62 de l'ordre du jour de la quarante-sixième session.

Le Chargé d'affaires

(Signé) Genc MLLOJA

Annexe

DECLARATION DU GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE D'ALBANIE

Le Gouvernement de la République d'Albanie accueille chaleureusement l'initiative des Etats-Unis d'Amérique de démanteler les armes nucléaires à courte portée, et la réaction positive que cette proposition a suscitée en Union soviétique. Il considère que ces mesures importantes constituent un pas important sur la voie du désarmement et de la paix et espère qu'elles seront traduites dans la pratique dès que possible.

Cette initiative, prise au moment même où de grandes transformations se produisent en Union soviétique, en Europe orientale, etc., sur la voie de la démocratie et de l'introduction d'une économie de marché, constitue un pas important et historique qui répond de la meilleure façon possible aux transformations en cours et aux intérêts des peuples d'Europe et du monde entier.

[Faint, illegible text, possibly a signature or stamp]